

25 - BESANÇON
ANCIENNE INTENDANCE DE FRANCHE-COMTÉ

TRAVAUX DE RESTAURATION DES TOITURES DE LA PORTERIE DE L’HÔTEL
PRÉFECTORAL DU DOUBS ET AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS DE L’AILE EST

PRO-DCE



02_ANALYSE DE L’ÉTAT EXISTANT

Février 2026

CAILLAULT & ASSOCIÉS
Architecte en Chef des Monuments Historiques
1 rue Bénard, 75014 Paris
Tél. 01 53 90 20 40

LMS INGENIERIE
Bureau d’études fluides et électricité
17, Rue Schmittlach, 67390 Boesenbiesen
Tél : 03 67 10 13 32

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE	5
SITUATION ET COMPOSITION DU SITE	7
ETAT SANITAIRE	
PLAN RDC	11
PLAN DES COMBLES	12
PLAN DES COUVERTURES	13
COUPE TRANSVERSALE AA'	14
COUPE TRANSVERSALE BB'	15
COUPE LONGITUDINALE CC'	16
ÉLEVATION RUE CHARLES NODIER	17

INTRODUCTION

L'édification de l'hôtel de l'Intendance résulte de la demande de Charles-André de Lacoré, intendant de la généralité de Besançon entre 1761-1784, de pérenniser le siège de l'Intendance. Les plans d'ensemble sont confiés à l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, Henri Frignet, revus et corrigés par l'architecte parisien Victor Louis et exécuté sous la direction de l'architecte comtois Nicolas Nicole¹, élève de Blondel à Paris. Le parti pris consiste alors en la création d'un hôtel particulier entre cour et jardin, la cour d'honneur donnant accès d'une part aux écuries et d'autre part à la basse-cour des bûchers, pour une dépense chiffrée à 611 000 livres. Afin de financer ce projet, la ville tint à ce que la province prenne en charge le coût de construction par voie d'impositions annuelles. En échange de quoi la ville de Besançon s'engagea à fournir le terrain².

Inscrit dans un projet d'embellissement de plus grande ampleur, la création de l'hôtel de l'Intendance devait permettre la liaison entre le nouveau quartier construit à proximité du parc de Chamard sur des terrains marécageux et le centre ancien de la ville de Besançon grâce au raccordement de la Grande Rue à la rue Neuve, actuelle rue Charles Nodier. Afin de ménager le plus bel effet de perspective avec l'entrée de l'hôtel de l'Intendance, la décision est prise de tracer une nouvelle rue, la rue de traverse (actuelle rue de la préfecture), dans l'axe même de l'entrée principale. A cet effet, une demi-lune ou une place en fer à cheval avait été aménagée devant le mur de clôture de l'hôtel pour faciliter les manœuvres des carrosses et accentuer la perception monumentale des lieux.



Vue de l'hôtel de la Préfecture depuis la demi-lune, juillet 2023, cliché de l'agence Pierre-Yves Caillault

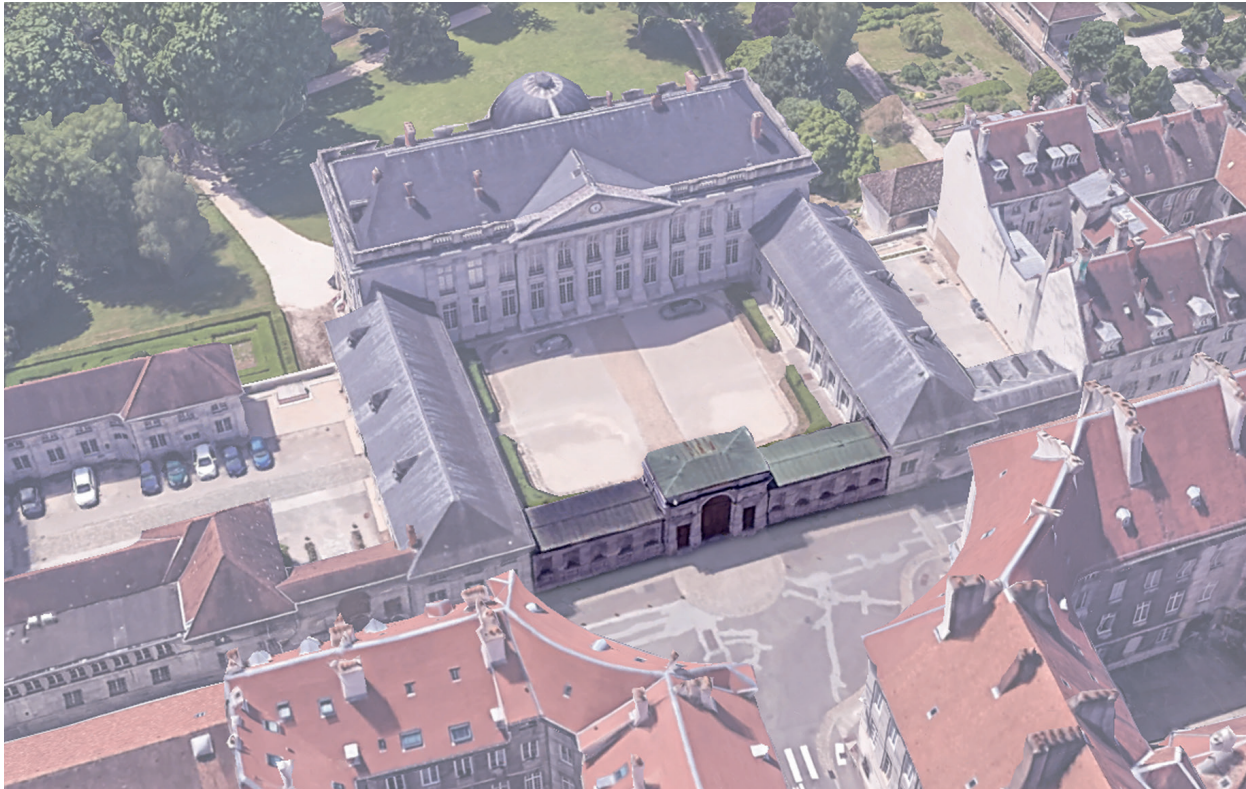
Après l'inauguration en 1784 de l'intendance, un magistrat écrivit à l'intendant Charles-André de Lacoré ces mots :

« L'hôtel de l'intendance, commencé sous vos auspices, et achevé par vos soins, la réfection de la rue dont il est l'ornement, l'ouverture et la formation de celle qui y aboutit, sont les monuments qui éterniseront à jamais les vues patriotiques qui vous animent et la sagesse de votre administration. Votre nom [...] rappellera à nos descendants ce génie actif et citoyen qui opéra les plus grandes choses, et qui sans cesse s'occupa du bonheur et de l'embellissement d'une ville dont il fit ses délices... »³

¹ Fiche Mérimée N° IA25000481

² Roger de Lurion, *op. cit.*, p. 222.

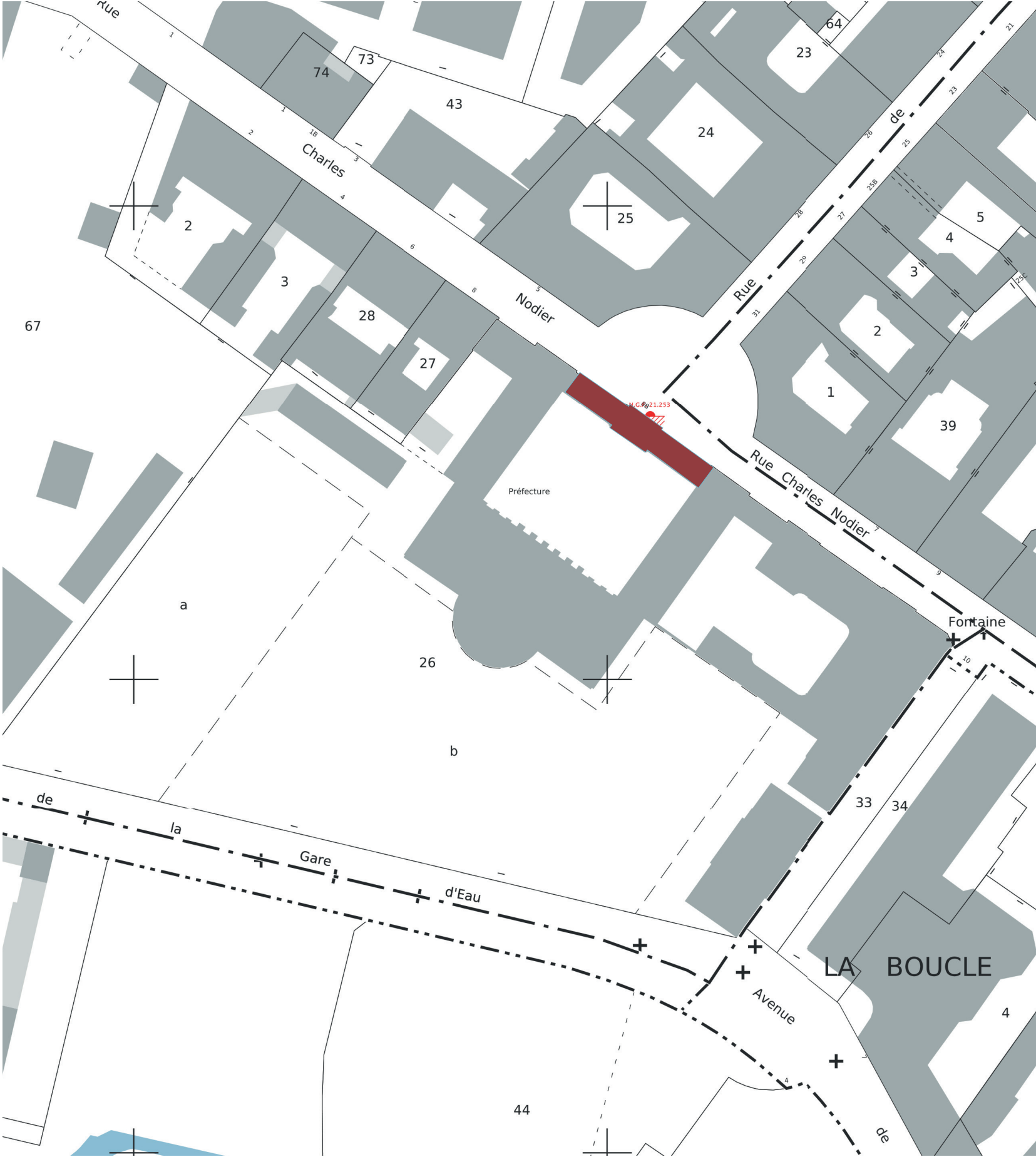
³ Roger de Lurion, *op. cit.*, p. 225.



Vue d'ensemble côté rue Charles Nodier_Source : Google Earth



Vue d'ensemble côté Cour d'honneur_Source : Google Earth



Référence cadastrale : AS 0026
Adresse : 8 B Rue Charles Nodier, 25000 Besançon
Source : www.cadastre.gouv

Ech. 1/1000 0 10 50 100 m



① Vue d'une des salles de l'aille Ouest (ancienne conciergerie). L'ensemble du plafond en plâtre a été déposé et la pièce est entièrement écopée. On observe que les solives reposent, côté cour, directement au niveau du linteau des fenêtres.



② Espace sous voûte du corps central. Dégradation de la pierre au niveau des gonds de la porte cochère, et intégration inesthétique du système d'ouverture automatique.



③ Vue d'une des salles de l'aille Ouest (ancien bureau). Deux solives ont été sciées et sont actuellement soutenues par un système d'écobles et d'IPN reposant sur les solives adjacentes.

La porterie se compose d'un portail d'entrée monumental et de deux corps de bâtiment adossés de part et d'autre, de plan rectangulaire.

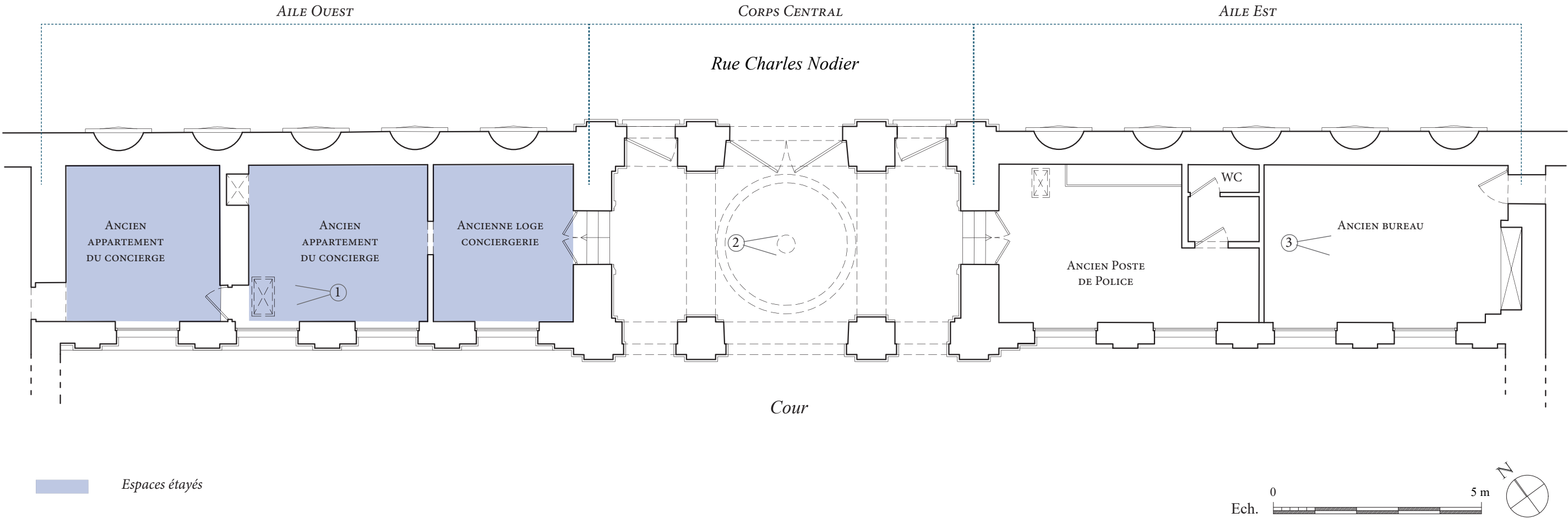
Aujourd'hui, l'ensemble des espaces des ailes Est et Ouest, qui abritaient un bureau, un poste de police, la loge et l'appartement du concierge, ont été entièrement désaffectés.

Le plafond en plâtre, initialement fixé directement au clou sur les solives, comme en témoignent les vestiges de lattes et de plâtre, a été complètement déposé en 2022.

La dépose du plafond a permis de constater que le plancher est constitué de solives massives aujourd'hui, en très mauvais état de conservation, et d'établir les observations suivantes :

- plusieurs dégradations attestent de l'infestation des bois par des insectes xylophages ;
- certaines solives présentent une perte de matière importante notamment au droit des empochements.

L'aille Ouest a été intégralement écopée afin de soutenir la charge des solives.



Le rapport phytosanitaire établi par le Cabinet LAURENT Patrick, Mycologue, Expert (annexé au dossier) fait état de la présence de *Gloeophyllum abietinum*, champignon lignivore, occasionnant des moisissures cubiques, ainsi que d'une infestation par des insectes xylophages (capricornes).



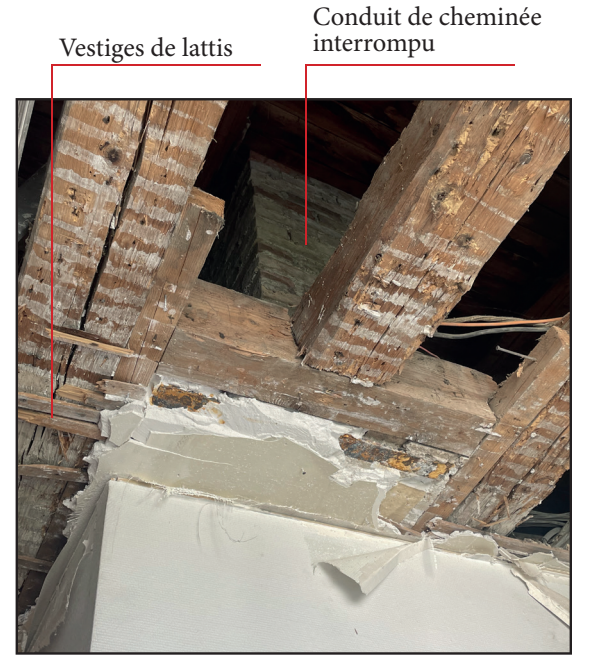
① *Vue des solives du plafond de l'aile Ouest*
La majorité des solives sont vermoulues et dégradées.
On observe également une importante perte de matière sur certaines d'entre elles.



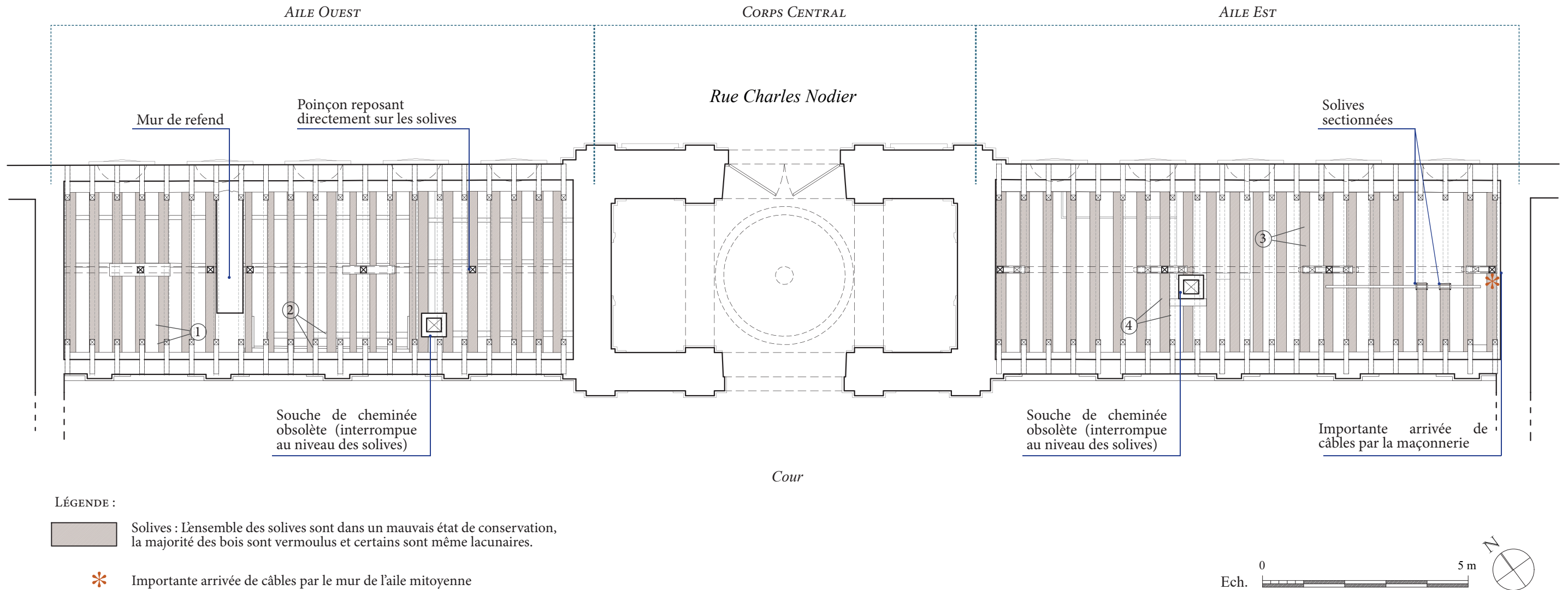
② *Vue sur les solives de l'aile Est*
Les solives sont ponctuellement encastrees au niveau
du linteau des fenetres.



③ *Vue sur les voliges de l'aile Est*
Traces importantes d'infiltration d'eau sur les voliges et sur les chevrons, et présences d'interventions récentes sur la couverture (voliges et compléments de chevrons neufs).



④ *Vu sur les vestiges d'une cheminée aujourd'hui obsolète, depuis l'ancien poste de police de l'aile est.*
La souche de cheminée est visiblement interrompue et sa charge est reprise par un chevêtre créé au niveau des solives.

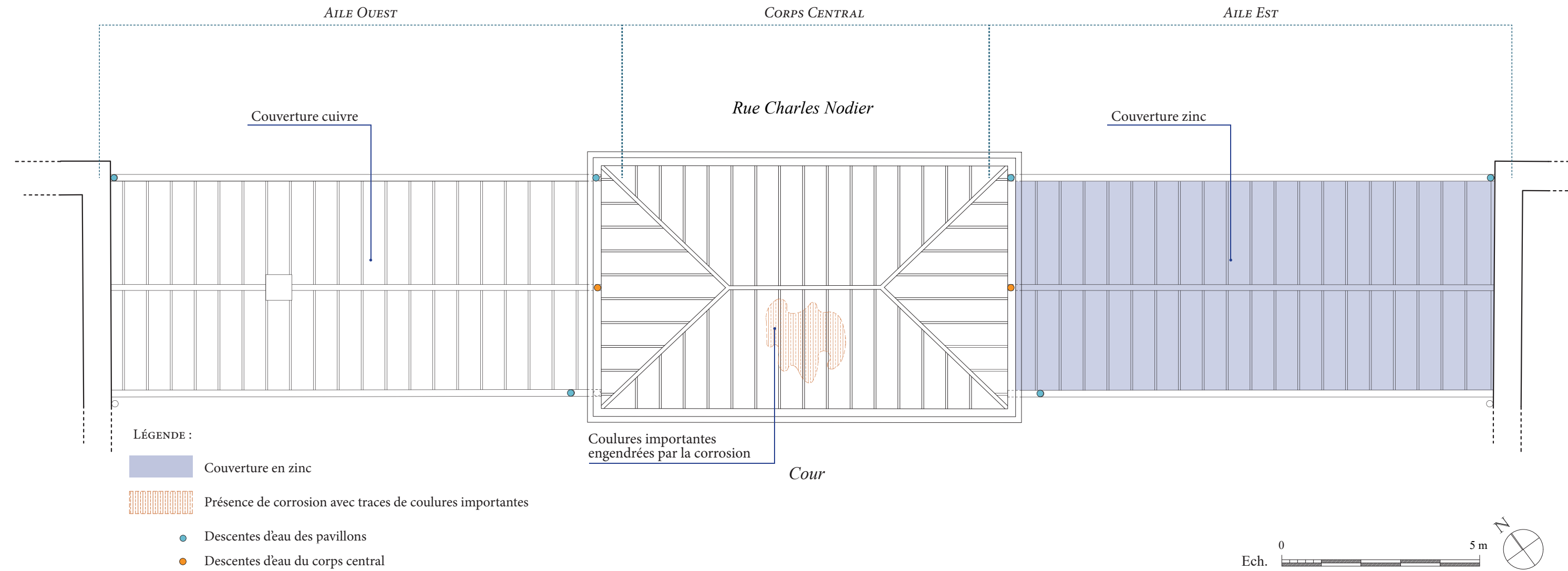


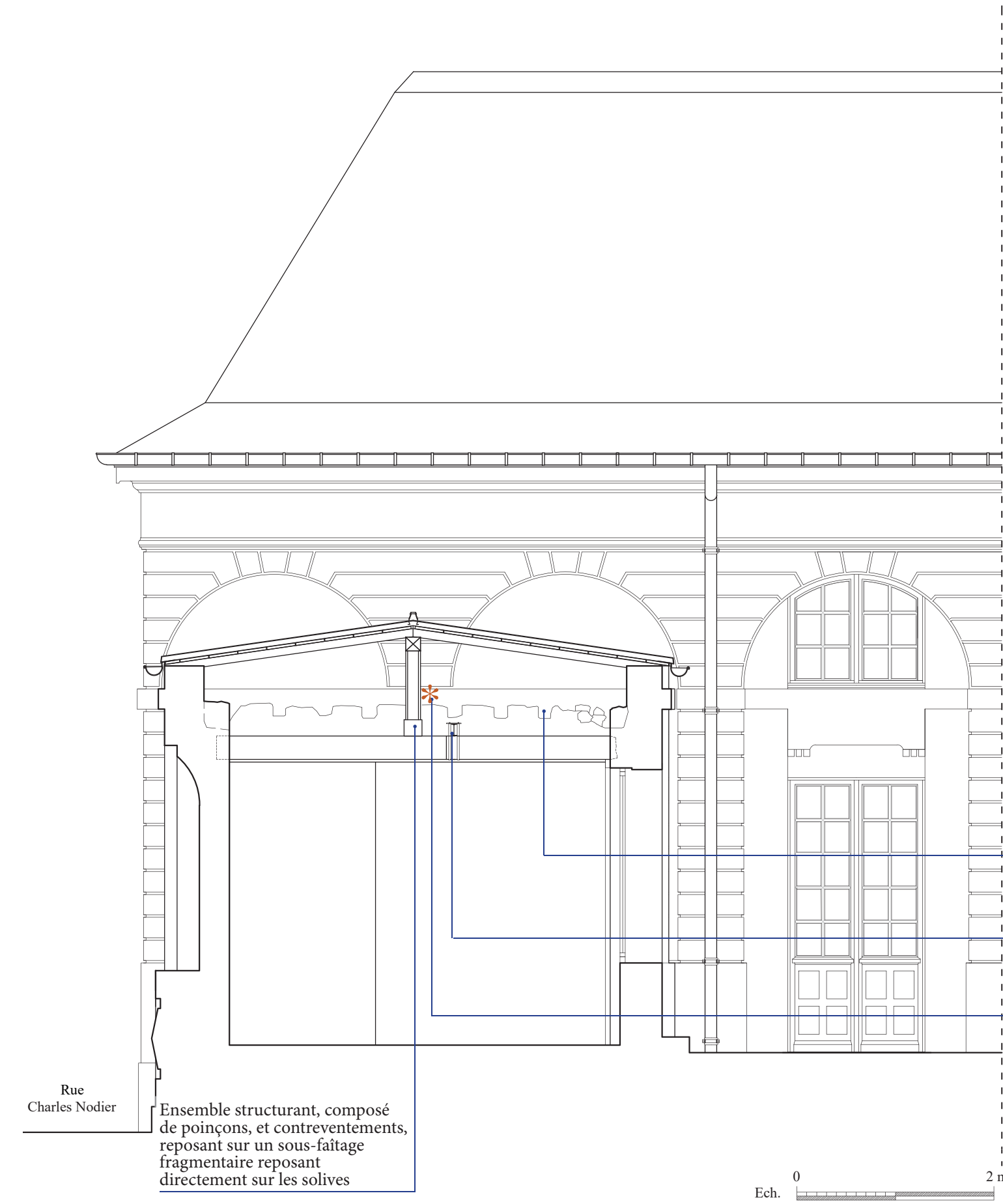


Dans l'ensemble, au-delà de l'hétérogénéité des matériaux, les couvertures présentent un défaut d'étanchéité à en juger par les nombreuses traces d'infiltrations d'eau observées dans les combles des pavillons Est et Ouest.

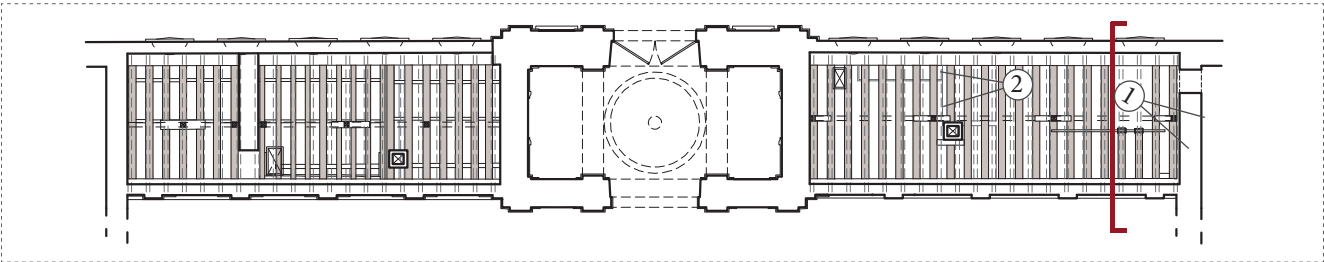
Les gouttières pendantes sont également en mauvais état de conservation, elles présentent plusieurs traces de corrosion, avec ponctuellement de la perte de matière occasionnant des fuites.

On constate également l'absence de passe-barres ou autre système garantissant la ventilation de la charpente. L'absence de système de ventilation et les infiltrations d'eau, sont des facteurs favorisant la prolifération de champignons, dont la présence à été confirmé dans le rapport établi par le Cabinet LAURENT Patrick, Mycologue, Expert (annexé au dossier).





PLAN DE REPÉRAGE



① Mur du bâtiment de l'aile en retour
On observe une importante arrivée de câbles au travers de la maçonnerie.

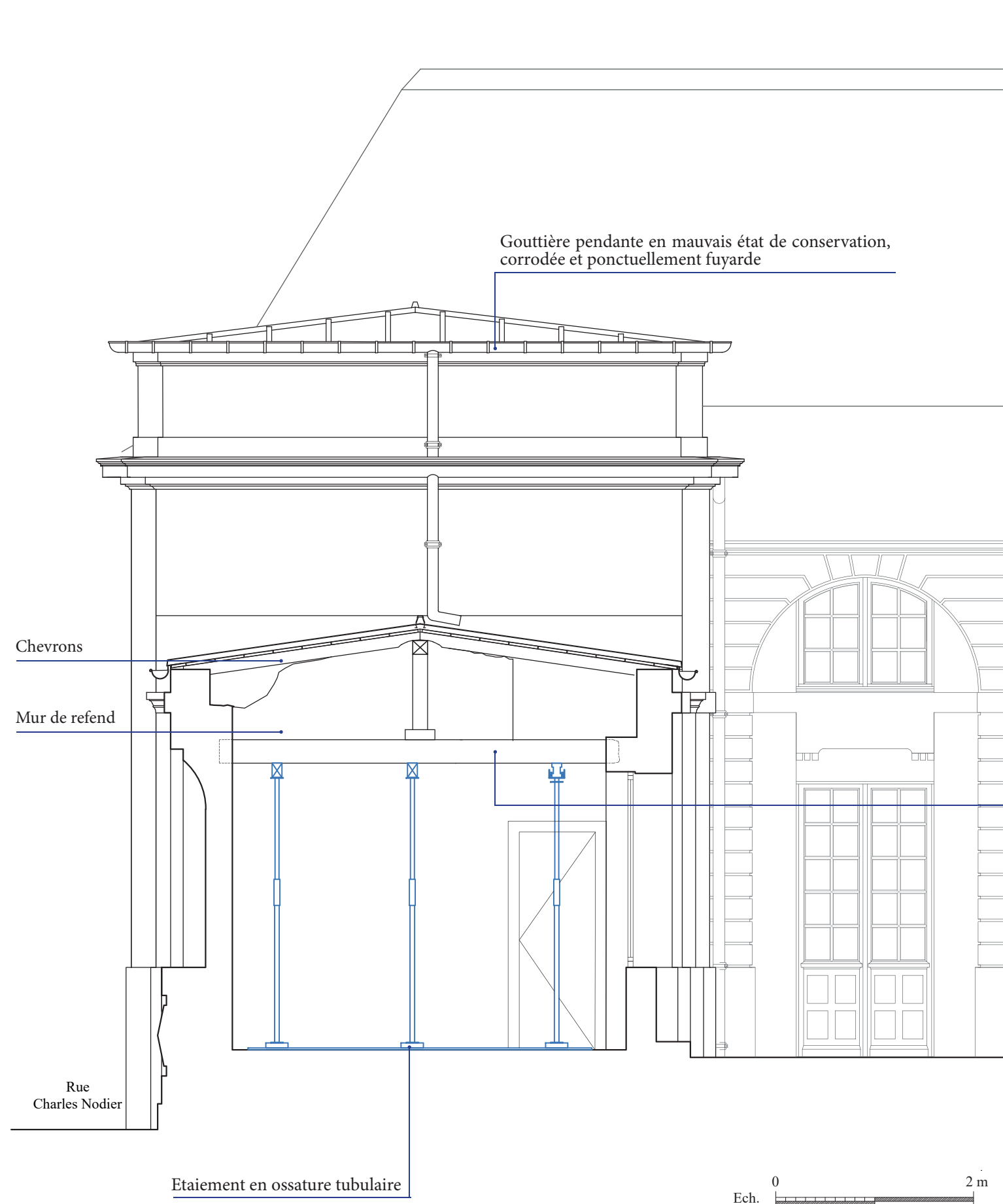


② Vue du comble de l'aile Est, maçonnerie côté rue

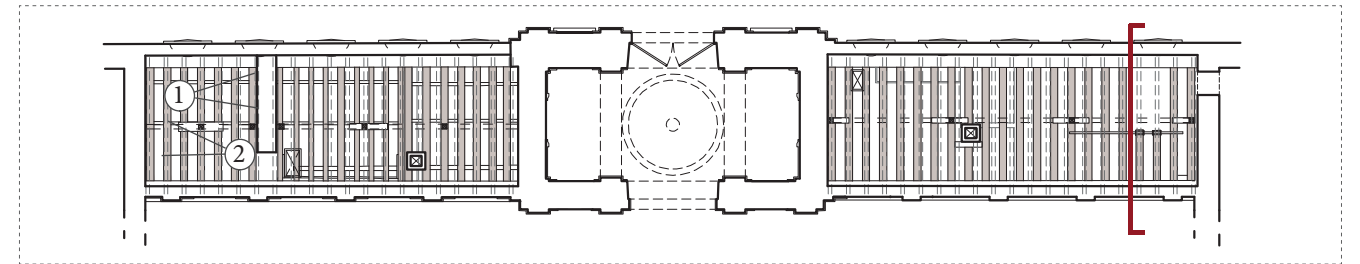
Traces d'anciens empochements correspondant vraisemblablement à l'arrivée des chevrons de la croûpe aujourd'hui disparue

Système d'étrier soutenant les solives sectionnées

Important passage de câbles au travers de la maçonnerie de l'aile en retour



PLAN DE REPÉRAGE



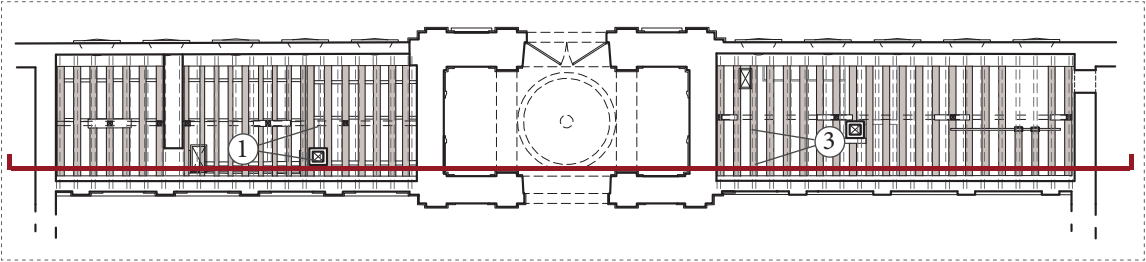
① *Vu depuis la charpente de l'aile Ouest vers le mur de refend*
Des taches d'humidité indiquent la présence d'infiltrations d'eau par la couverture, visibles sur les voliges et les chevrons. Les enduits du mur de refend sont en mauvais état de conservation, et certaines maçonneries, côté façade sur rue, sont désorganisées.



② *Vue sur un des poinçons de la charpente de l'aile Ouest*
Le poinçon pose sur une planche de bois, vestige de l'ancien plancher en bois. Des traces d'empochements ainsi qu'une engravure le long de la maçonnerie sont visibles sur le mur de l'aile en retour (Ouest).

Solive en mauvais état de conservation

PLAN DE REPÉRAGE



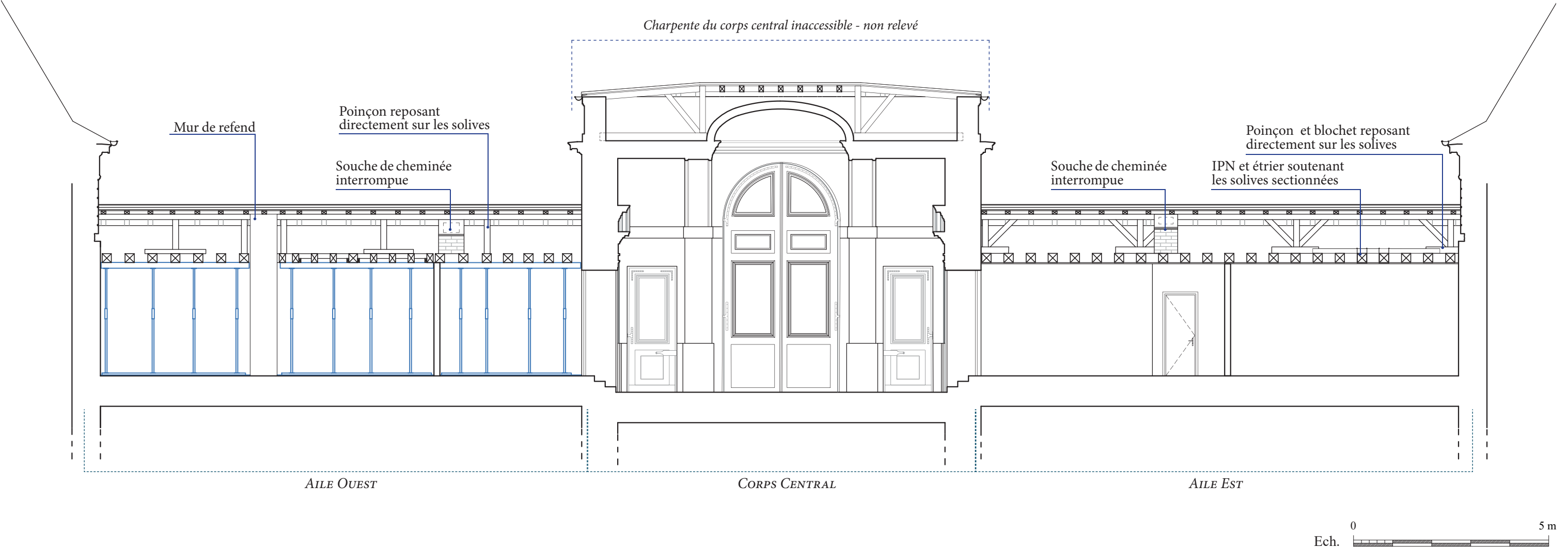
① Vue du comble de l'aile Ouest, du côté de la souche de cheminée vers le mur du corps central



② Vue d'un des arêtiers de la charpente du corps central
Source : Rapport de diagnostic réalisé par Gabriela Guzman, Architecte du patrimoine, janvier 2021
Dégradation des bois au niveau de l'assemblage et présence d'une volige en panneau de bois aggloméré.



③ Vue dans les combles de l'aile Est côté corps central
Présence généralisée de traces d'infiltration d'eau.





Vue d'ensemble de la façade sur rue

